

# Cinq bonnes raisons d'envisager la médiation en milieu scolaire



© Laurence Mouton/Getty Images

Régler une situation conflictuelle par la parole échangée : ce n'est pas une idée nouvelle. Mais elle a retrouvé toute sa vitalité en se fixant des règles, celles de la médiation entre pairs. Une simple alternative à la punition ? Ou une approche plus profonde, éthique, des relations entre individus ?

« **Médiation : processus coopératif qui facilite la résolution non violente d'un conflit durant lequel un médiateur, neutre, aide les deux parties en conflit à communiquer pour trouver, elles-mêmes, une issue constructive.** »

# 1. La médiation : une suggestion officielle

Même si la notion de médiation figure depuis 1998 dans les textes officiels de l'Éducation nationale (création d'un médiateur national et de médiateurs académiques), il a fallu un peu de temps pour qu'elle se diffuse : « La médiation en milieu scolaire a débuté il y a environ trente ans en Amérique du Nord, en prévention à la violence qui augmentait dans les établissements scolaires, raconte [Marianne Souquet](#), médiatrice familiale. Son implantation a suivi en Europe, et notamment en France, où les premières expériences ont démarré en 1994. Si, au départ, la médiation en milieu scolaire s'est limitée à la médiation par les pairs pour gérer les conflits mineurs entre élèves, elle s'est peu à peu diversifiée, notamment à travers l'enseignement à la gestion coopérative des conflits et la médiation famille école. » Désormais, la médiation n'est plus une expérimentation confidentielle. Elle a

pignon sur rue, présentée comme l'un des moyens conseillés pour agir en faveur du climat scolaire sur le site développé par [Canopé](#). Cette proposition officielle doit notamment beaucoup à [Jean-Pierre Bonafé-Schmitt](#), spécialiste de la médiation scolaire et de la médiation citoyenne en France, fondateur de l'association Amélys (Association de médiation lyonnaise) et auteur de plusieurs [articles et ouvrages](#). Il a donné envie à bien des éducateurs d'expérimenter un outil qui est bien plus qu'une alternative à la punition, comme il l'explique dans [cet entretien](#) : « La médiation est souvent envisagée comme une simple technique de gestion de conflits, mais pour moi, c'est effectivement un nouveau modèle de régulation sociale, basé sur une rationalisation de la communication. Ce n'est pas d'abord un moyen de pacifier l'école ou le quartier, mais un processus éducatif permettant de diffuser ce nouveau modèle de régulation

des conflits, plus consensuel, et basé sur le contrat, la confiance et l'équité. Il s'intéresse à la relation entre les différentes parties alors que la justice s'intéresse à la sanction du coupable. La médiation peut produire de nouvelles normes, de nouvelles règles d'ordre relationnel ou fonctionnel sur la base de contrats et d'engagements mutuels. » Vous voulez en savoir plus sur cet outil ? Me Laëticia Wadiou sera notre guide. Avocate en région parisienne, elle s'est formée à la médiation, qu'elle peut utiliser dans le cadre de son métier : « À titre personnel, j'ai aussi intégré la réserve citoyenne. J'interviens donc dans des écoles sur différentes thématiques, comme la laïcité ou la République. Et la médiation, puisque cette compétence, que j'ai développée pour mon travail, a aussi tout son intérêt en milieu scolaire. C'est même la base : je crois beaucoup à la nécessité d'initier des enfants à la médiation ! »

## 2. La médiation : un cadre pour agir

« En dehors des établissements scolaires, la médiation a montré son intérêt pour prendre en compte des contentieux, explique Me Wadiou. Mais on ne peut pas demander à des enfants de gérer un contentieux existant : ce serait trop de responsabilités et ce n'est pas leur responsabilité. En milieu scolaire, la médiation est donc uniquement un outil de prévention de la violence scolaire. Tant qu'elle ne repose que sur des enfants et un référent enseignant, c'est de la prévention. Si, à l'avenir, la médiation devait régler des conflits en milieu scolaire, dans ces cas-là, il n'est pas exclu qu'un médiateur extérieur puisse intervenir, mais il faudrait alors une décision politique. Et on sait que l'école, c'est un lieu sacralisé, où on n'entre pas comme ça, et pour l'instant, ce n'est pas la dynamique actuelle... »

Pour éviter toute dérive, [un texte](#) fixe un cadre : « La charte de qualité de la médiation par les pairs pour les intervenants dans les écoles, collèges, lycées ». Ce texte permet de fixer des limites :

« La médiation par les pairs a pour objectif de permettre aux jeunes :

- d'apprendre à devenir responsables de leurs paroles et de leurs actes ;
- de distinguer l'acte et la personne ;
- de pratiquer l'écoute active et empa-

thique ainsi que de développer le respect mutuel ;

- de créer de nouvelles relations entre eux et avec les adultes.

La médiation par les pairs n'a pas pour mission :

- de supprimer ou de régler les conflits ;
- de transformer les jeunes médiateurs en modèles ;
- de s'immiscer dans la vie intime des jeunes ;
- de remplacer la sanction ;
- de se substituer aux adultes. »

Toutefois, l'une de ces règles est ambiguë, celle qui précise que la médiation par les pairs n'a pas pour mission « de supprimer ou de régler les conflits », alors que le même site (Canopé) offre de nombreuses ressources qui semblent dire le contraire. Par exemple, [ce documentaire](#), « consacré à la gestion de conflits en école primaire » grâce à la médiation par les pairs ! L'ambiguïté est liée au sens accordé à « conflits ». L'association Amély, signataire de cette charte, donne des précisions sur [son site](#) : « Les conflits traités sont souvent des petits conflits : insultes, bagarres, problèmes sur les réseaux sociaux, vols, petites dégradations, moqueries, etc. »

La médiation par les pairs en milieu sco-

laire est donc bien un outil pour régler des conflits, mais uniquement des micro-conflits, des conflits de faible gravité, ceux pour lesquels il n'est pas nécessaire ou indispensable de faire intervenir l'autorité de l'équipe éducative. Bref, des « graines de conflits » qu'il ne s'agit pas de minimiser, car ils participent eux aussi au climat scolaire. Il est donc utile de trouver des solutions pour les prendre en compte avant qu'ils ne prennent de l'ampleur. Et la médiation par les pairs a fait la preuve de son efficacité pour désamorcer ces petits conflits dès leur apparition. [Cette vidéo](#) de l'association Amély permet de bien comprendre le fonctionnement de la médiation par les pairs en milieu scolaire et les subtilités concernant son objet : « La médiation ne s'installe pas à la place de l'autorité des adultes, elle est complémentaire, explique l'animatrice. À la différence de la médiation pour les adultes utilisée après un conflit, la médiation scolaire est avant tout un outil pédagogique, qui apporte aux élèves une autre façon de percevoir les relations interindividuelles. Et cela leur ouvre un espace de dialogue et de parole quand ils sont dans l'impasse. »

### 3. La médiation, ce n'est pas très compliqué

« La médiation n'est pas un outil très utilisé en milieu scolaire, regrette Me Laëtitia Wadiou. On en parle, les enseignants la connaissent de nom, mais les personnes ont tendance à la confondre avec la conciliation. Or, il y a une différence importante: dans les deux cas, on rassemble des parties qui ont un litige, mais un conciliateur peut donner des conseils et proposer une solution, alors qu'un médiateur est neutre, impartial, il n'est là que pour faciliter la parole. Quand on sort d'une médiation, les deux parties (les « médiés ») ne doivent pas savoir ce que pensait le médiateur ni quel fut son parti pris. Un médiateur ne donne pas de conseil, il ne propose pas de solution... »

« **La médiation, c'est un peu bizarre.** »

Cette neutralité du médiateur n'est pas si simple. Elle justifie une formation. Dans [cette vidéo](#), deux élèves médiateurs décrivent très bien cette difficulté. « Parfois, j'ai fait des erreurs, raconte Gabrielle. J'ai porté un jugement alors que c'est la chose à éviter. Je voulais dire que ce n'était pas très bien ce que l'un avait fait, sans dire que l'autre avait raison, mais dans ma phrase, j'ai dit quand même que l'autre avait raison... » Et Arthur utilise

une très belle image pour décrire la neutralité nécessaire d'un médiateur: « C'est comme si on mettait une partie de nous en cage: la rage, la colère, la tristesse, et qu'elles ne pouvaient pas sortir! La médiation, c'est un peu bizarre. »

« La médiation, c'est accessible, c'est très épanouissant, mais c'est aussi compliqué, car cela demande une discipline de soi, résume Me Laëtitia Wadiou. Il faut savoir se maîtriser, ne pas donner son avis, ne pas monopoliser la parole, ne pas donner de solution. C'est être au service des médiés. Il faut faire preuve d'empathie, se mettre au niveau des gens et savoir se taire. Une médiation réussie, c'est lorsqu'on est là, qu'on facilite par notre présence le dialogue entre les personnes, mais pour autant, on parle très peu. C'est en cela que c'est difficile, il faut savoir se mettre en retrait. »

Désormais, de nombreuses [formations à la médiation](#) en milieu scolaire existent, tant pour les enseignants référents que pour les élèves. « Moi, j'ai suivi ma formation à [l'Ifomene](#), précise Laëtitia Wadiou. Cet institut propose une formation généraliste à la médiation, suivie par un public très divers: des médecins, des avocats, des étudiants, des chômeurs, des magistrats... Et on peut, dans cette formation, recevoir un volet plus spécifique, notam-

ment sur la médiation en milieu scolaire. »

Si vous souhaitez lire quelques ouvrages avant de suivre une formation, vous trouverez ci-dessous quelques références bibliographiques. Très subjectivement, Me Wadiou vous conseille deux livres: « Pour les enfants, il y a un bouquin génial, que j'ai déjà utilisé en classe, c'est [Lueur et semeur](#), de Catherine Laval. Pour les enseignants, je pense qu'ils seront très intéressés par [Les mots sont des fenêtres \(ou bien ce sont des murs\)](#), de Marshall B. Rosenberg. C'est un ouvrage qui va bien au-delà de la médiation en milieu scolaire... »

#### En tant que médiateur, je m'engage à...

- ⊕ Ne pas accepter la médiation si elle concerne mes amis
- ⊕ Rester toujours neutre
- ⊕ Être pleinement à l'écoute des médiés, sans préjugés à leur égard
- ⊕ Ne jamais les juger
- ⊕ Garder le secret sur ce qui est dit durant la médiation...

Liste inspirée par le kit de [médiationparlespairs.fr](#)

## 4. La médiation, c'est amusant !

Ce n'est pas l'aspect de la médiation qui est le plus présent dans les textes officiels. Pourtant, c'est une réalité. D'abord parce que la formation des élèves à la médiation par les pairs est souvent une nouveauté pour eux. Elle repose essentiellement sur des [jeux de rôles](#), l'apprentissage d'un savoir être et non de contenus à apprendre. « Ils sont d'abord surpris, puis très spontanément, ils entrent dans la logique de la médiation, constate Laëtitia Wadiou. Par exemple, si la médiation concerne une bousculade en cour de récréation, ils vont réfléchir à ce qu'ils ont déjà vécu dans une telle situation. C'est une méthode facile pour eux, cela devient presque un jeu, une forme d'empathie naturelle se met en place. Et c'est hypervalorisant, cela leur permet d'aider l'autre, de le comprendre davantage. »

Me Wadiou pense même que les enfants ont des facilités par rapport aux adultes pour pratiquer la médiation par les pairs : « Elle fait appel à des qualités que l'on possède de façon innée dans l'enfance et que l'on perd très vite avec le temps. C'est pourquoi je trouve que c'est intéressant de former très tôt les enfants. En soi, la médiation, c'est juste écouter l'autre, une écoute active (on ne se contente pas d'entendre, on écoute !), avec de l'empa-

thie. C'est aussi de la reformulation : on écoute et on reformule pour être certain d'avoir bien compris et signifier à l'autre qu'il a été entendu. En cela, c'est facile. Ce sont des outils dont on dispose dès le plus jeune âge et qui disparaissent, parce qu'avec le temps, on se modèle pour se faire une place dans la société... C'est vraiment l'expérience que je voudrais parta-

ger : c'est très facile pour les enfants de s'initier à la médiation entre pairs ! Et elle apporte un plus, voire un vrai soulagement aux enseignants, car elle s'inscrit dans une dynamique globale du mieux vivre ensemble. On apprend d'autres choses que se battre, on développe d'autres compétences... »



© Maskot/GettyImages

## 5. La médiation, ce sera utile plus tard

« C'est sûr que ça ne nous servira pas dans tous les métiers, mais je crois que même quand on sera adulte, ça pourrait aider les gens. Par exemple, pour une scène de ménage... » [Ce témoignage d'Anne-Sophie](#), élève de primaire, donne une piste supplémentaire pour s'intéresser à cet outil. Une fois qu'ils ont compris le principe de la médiation, les enfants peuvent s'en emparer et l'utiliser ailleurs qu'à l'école. Par exemple, [pour intervenir](#) dans une petite bagarre entre deux gamins de son quartier. Ou à la maison : « Avec mon frère, on se disputait tout le temps. Depuis que j'ai compris ce qu'était la médiation, nous nous réconcilions vite maintenant. Et je me sens au service des autres », [témoigne Maéva](#).

En expérimentant la médiation, les élèves découvrent un outil appelé à être de plus en plus utilisé dans la suite de leur vie. Dans l'entreprise, pour régler des conflits familiaux, dans les contentieux de droit civil, voire même dans le domaine pénal : « Je le constate dans mon métier d'avocate, les textes nous y incitent beaucoup, constate Me Laëtitia Wadiou. Comme il n'y a plus assez de moyens pour le contentieux, on veut qu'il y ait beaucoup plus de négociations, de médiations, voire de conciliations dans les litiges. D'autre part, je constate qu'à tous les niveaux, même

dans les commissariats, il y a un préalable de médiation. Elle investit tous les domaines! »

« **La médiation investit tous les domaines.** »

Il faut souligner [le rôle important du Conseil de l'Europe](#) et de sa Commission européenne pour renforcer l'efficacité de la justice dans cette évolution. Un groupe de travail est à l'origine de nombreuses recommandations qui ont conduit à des évolutions du droit civil et pénal des États membres : « Ils devraient reconnaître et promouvoir les dispositifs de médiation existants et ceux nouvellement créés en y apportant un soutien financier ou autre. Lorsque de tels programmes de médiation sont mis en place avec succès, les États membres sont encouragés à étendre leur disponibilité par le biais d'information, de formation et de supervision. » Un [Manuel européen sur la législation en matière de médiation](#) a été adopté en juin 2019.

Pour autant, faut-il imaginer un développement ultra-rapide de la médiation en France? Pionnier de ce mouvement, le sociologue Jean-Pierre Bonafé-Schmitt donne une clé dans [cet article](#) : « Dans nos sociétés très judiciairisées, il existe

de nombreuses résistances de la part des acteurs pour utiliser la médiation dans la gestion de leurs conflits. Pourtant, les études de satisfaction menées dans les différents pays montrent que les médiés, après être passés en médiation, sont prêts à utiliser à nouveau ce mode de gestion des conflits même en cas de non-accord. Ces résultats démontreraient que seule la phase d'expérimentation de ce mode de gestion des conflits par les médiés permettrait de lever leurs résistances, ce qui conforterait notre idée de développer la médiation dans les écoles. En effet, les résultats de nos recherches montrent que ce type de médiation s'apparente à un véritable processus éducatif pour les élèves médiateurs ou médiés, que ce soit dans l'apprentissage d'un mode de gestion des conflits, mais aussi d'une forme de socialisation par la reconnaissance de l'altérité. Plus largement, la médiation scolaire pourrait constituer une forme d'apprentissage à la citoyenneté et favoriserait la diffusion d'une véritable culture de la médiation pour en faire un nouveau rituel de gestion des conflits de la vie quotidienne. »

# Pour en savoir plus

## Climat scolaire sur Canopé

Un [site très documenté](#) et pratique pour envisager un usage de la médiation par les pairs en milieu scolaire.

## Un site bien documenté

L'association [Amely](#) explique simplement le principe de la médiation par les pairs en milieu scolaire.

## Un numéro spécial

La revue [Inter-Médiés](#) a consacré son n° 1 à la médiation en milieu scolaire.

## Une histoire de la formation à la médiation

C'est d'abord dans le domaine familial, social et pénal que la médiation a fait ses preuves en France. [Cet article](#) de Jean-Pierre Bonafé-Schmitt donne une vision globale des enjeux en présence.

## Un exemple dans une école

Cette [vidéo](#) raconte l'expérimentation de la médiation par les pairs dans un groupe scolaire d'Aix-les-Bains.

## Un guide pratique

Le Conseil de l'Europe a mis à votre disposition cet ouvrage [Des outils pour la médiation en milieu scolaire](#).

## Un bilan

Un rapport sur [1997-2009: 12 ans de médiation scolaire](#), une expérimentation menée dans une quarantaine d'établissements.

## Un historique

[Un article](#) de Marianne Souquet sur la médiation scolaire en France.



## Un livre

[Contre violence et mal-être: la médiation par les élèves](#), de Babeth Diaz et Brigitte Liatard-Dulac. Le livre est épuisé, mais il est téléchargeable gratuitement.

## 10 astuces pour une médiation réussie

- ➔ Savoir se maîtriser
- ➔ Ne pas donner son avis
- ➔ Ne pas monopoliser la parole
- ➔ Ne pas donner de solution
- ➔ Être au service des médiés
- ➔ Faire preuve d'empathie
- ➔ Se mettre au niveau des gens
- ➔ Savoir se taire
- ➔ Faciliter par sa présence le dialogue entre les personnes
- ➔ Savoir se mettre en retrait